

Budget 2023 : un rendez-vous encore raté !

Paris, le 28 septembre 2022. Le Collectif Handicaps attendait des actes forts pour le premier budget du quinquennat. Hélas, les PLF et PLFSS pour 2023 – présentés avant-hier en Conseil des Ministres – ne sont pas à la hauteur des attentes des personnes en situation de handicap.

Concrétisation du principe d'accessibilité universelle, ressources au-dessus du seuil de pauvreté, financement de la 5^{ème} branche Autonomie à la hauteur des besoins, y compris ceux des personnes en situation de handicap, amélioration du droit à compensation du handicap, attractivité des métiers et des carrières (en établissement comme à domicile), transformation de l'offre à partir des besoins et aspirations des personnes, etc., autant de demandes que le Collectif Handicaps et ses membres avaient rappelé en ce début de quinquennat et qui ne trouvent encore aucune traduction dans les derniers textes budgétaires.

Le Collectif Handicaps s'inquiète particulièrement du niveau de vie des personnes en situation de handicap, face à l'inflation galopante. La déconjugalisation de l'AAH qui ne sera mise en œuvre qu'en octobre 2023 n'éteint pas la nécessité de revaloriser l'AAH au moins au niveau du seuil de pauvreté : le contexte actuel ne fait que renforcer l'urgence de cette mesure.

En outre, la 5^{ème} branche Autonomie ne s'accompagne toujours pas d'une véritable politique de soutien à l'autonomie : elle rime encore trop avec « bien vieillir ». C'est la raison pour laquelle le Collectif Handicaps maintient sa demande d'une prestation universelle d'autonomie, quel que soit l'âge, l'état de santé ou le handicap, permettant de garantir une compensation intégrale, effective et personnalisée, sans exclusion d'aucune situation de handicap.

Pour garantir le digne accompagnement des personnes en situation de handicap, des moyens doivent impérativement être alloués pour revaloriser les métiers et carrières de tous les professionnels en établissement ou à domicile (qualité de vie au travail, formation, sécurisation des parcours, etc.) ce qui, pour le Collectif Handicaps, ne peut relever de la seule responsabilité des associations mais nécessite obligatoirement un soutien financier de l'Etat.

Les contraintes liées au handicap pèsent encore trop sur les aidants familiaux : il est urgent que la solidarité nationale relaie efficacement la solidarité familiale.

Octroyer des crédits supplémentaires pour répondre aux besoins des personnes en situation de handicap et leurs familles dans les premiers PLF et PLFSS du quinquennat aurait été un signal fort. Raté ! Le Gouvernement nous renvoie inlassablement vers la CNH de février 2023, pour connaître les axes de la politique handicap du quinquennat. Cela ne fait que repousser les discussions sur des demandes que les associations représentatives défendent et répètent depuis des années.

Le Collectif Handicaps fera entendre sa voix lors des débats parlementaires, pour que des mesures spécifiques au handicap soient intégrées lors de l'examen des textes au Parlement.

L'ensemble de nos propositions relatives aux budgets de l'Etat et de la Sécurité Sociale est disponible sur notre site internet : <https://www.collectifhandicaps.fr/plf-et-plfss-2023-attentes-et-propositions-du-collectif-handicaps/>